

du 17 DECEMBRE 2015

Présents : Mmes Mrs PENSOTTI, BAILLY Th, BAILLY H, REVOL, MOREL, SERRETTE, BAUD, CATILAZ, PANSERI, CLOSCAVET, LINK, RENAUX, DAUDEY, DESCOTES, DETHE, MOREL BAILLY, MAILARD, COURBET, BANDERIER, RAMBOZ, ROUX, ZEITLER, MONNIER, PERRON, LENFANT, VALLET, CHAMOUTON, LAGARDE JN., LAGARDE MP, MARESCHAL, CERRUTI, BERREZ, JOURDANT, REGAZZONI, DEPARIS VINCENT, LACOMBE, MAGREULT D'ATTOMA, BUISSON, VUITTENEZ, MILLET, ETIENNEY, BARIOD, MILLET, DUMONT-GIRARD, CHAMOUTON, GUYENET, PRELY, DUFOUR, GIROD.

Absents : Mmes Mrs HUGONNET, BOUILLIER, GAILLARD, GRILLET, GIRARDOT, BELLAT, LACOMBE, NEVEUX, BARIOD D, VIDEIRA, CHANCENOT, FELIX, SARRAND, HUMBERT, HEIMLICH, CABUT, VERJUS, CARPENTIER, SIEWORECK, SASSARD, BANDERIER.

Secrétaire de séance : Mr Martial VALLET

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de Communes du Pays des Lacs approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil.

PROJET de TERRITOIRE – Intervention du Cabinet URBICAND

Le document présenté est un document politique informel et non règlementaire et de dialogue.

Intervention de Mr Xavier BONIN (ci-joint diaporama).

Analyse financière : plutôt positive compte-tenu de la baisse des dotations de l'Etat de 10 % sur 3 ans. Les recettes de la fiscalité sont plus basses que les communautés voisines.

Mr MAILLARD rappelle que la plupart des taux sont hauts en communes et bas à la Communauté de Communes. En termes d'endettement, la capacité de remboursement de la Communauté de Communes ne doit pas être supérieure à 7 ans.

Au vu des nouvelles compétences liées aux services à la personne et les nouvelles compétences à venir, la hausse de la fiscalité semble inéluctable. Attention à la pression fiscale.

Quelle stratégie mettre en œuvre afin de rendre attractif notre territoire ?

Synthèse

Problématique de développement

- Ambition générale
- Ne pas opposer les développements moteurs économiques mais les faire fonctionner de manière plus équitable
- Prendre la performance énergétique en compte : option importante au niveau financier
- Urbanisme et habitat

Méthodologie :

Rappeler que les éléments qui ont été présentés ont été discutés dans les réunions préparatoires ; il s'agit d'une présentation exhaustive qui ne sert pas de sélection : il s'agit de pistes de réflexions qui peuvent être des points d'ancrage. Tout reste ouvert.

La phase "Stratégie" du projet de territoire commencera en janvier.

du 17 DECEMBRE 2015

Suite à la distribution des grilles de priorisation des thématiques, les réponses des élus présents ont donné le résultat suivant :

- Axe D1 : Développement qualitatif des sites et de la mobilité touristique : 35 points
- Axe B1 2 : Accompagnement individualisé des entreprises : 34 points
- Axe A1 : Optimisation de l'offre de services et culturelle : 28 points
- Axe A2 : Organisation de l'offre de logements pour l'adapter aux cycles de la vie : 27 points
- Axe A3 : Développement de l'urbanisme opérationnel : 26 points
- Axe C2 : Développement d'une politique paysagère : 26 points
- Axe C3 : Organisation de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement : 26 points
- Axe B1 : Organisation de l'offre foncière et immobilière : 24 points
- Axe B3 : Structuration de l'économie des ressources : 20 points
- Axe D3 : Développement d'une politique de communication en coordination avec les acteurs : 16 points
- Axe C1 : Mise en place de plans de gestion des milieux naturels : 15 points
- Axe D2 : Intervention pour la diversification de l'offre d'hébergement : 13 points

Prochaines échéances :

- 13 janvier : ateliers de travail
- Février : ateliers thématiques
- Mars : Bilan de synthèse

Les maires et délégués sont invités à participer et à débattre.

ORDURES MENAGERES - SERVICES TECHNIQUES

Délibération pour valider le règlement du concours mis en place.

Information sur la livraison du nouveau camion de collecte des ordures le 15 décembre. Une formation des utilisateurs a été mise en place.

Demande aux communes qui n'ont pas encore validé le plan de regroupement des bacs de retourner leur délibération pour le 15 janvier. Il est rappelé que les plans seront évolutifs ; la date de mise en place n'est pas encore fixée. La commission réfléchit à la rédaction d'un règlement pour la collecte des déchets.

Protection des bâtiments : un appel d'offres a été lancé pour la mise en place d'une vidéo protection.

Déneigement : le matériel de déneigement a été acheté en 2005 ; il n'est plus adapté pour les interventions actuelles (Foyer Logement, déchetterie, garages PL, ZI Patornay, La Poste, etc.).

FINANCES

Délibérations pour :

- Décisions modificatives
- Admission en non valeur

UNESCO – Classement

Un rappel de l'historique est fait, notamment concernant les obligations de la DRAC en termes de préservation des vestiges.

Concernant la dé-végétalisation, un test a été fait courant octobre, pour un coût de 7 650.00 €. Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sera déposée.

du 17 DECEMBRE 2015

MOYENS GENERAUX

Personnel

Délibération : Ouverture de 2 postes de personnel administratif, dont un poste de Rédacteur, suite aux départs de plusieurs agents (approuvé à l'unanimité sauf 2 abstentions).

Le nouvel organigramme est en passe d'être validé. Des fiches de postes ont été réalisées.

Mr MARECHAL souhaite que l'équipe soit confortée et qu'un positionnement clair entre le personnel et les élus soit validé, tout cela dans le cadre de la prise en compte des nouvelles compétences à venir.

Il faut réfléchir à un partenariat avec d'autres collectivités.

Pays Lédonien

Demande de mise en place d'un logiciel méta moteur, qui regroupera un maximum d'offres et de demandes d'emplois (en partenariat avec Pole Emploi).

ENFANCE – PETITE ENFANCE

Le permis de construire du bâtiment ALSH de Clairvaux a été déposé en mairie pour instruction.

Délibération:

- Mise en place d'une régie de recettes pour les paiements des utilisateurs ponctuels du service et pour les utilisateurs payant en chèque vacances, CESU, etc.
- Autorisation de signature de l'avenant à intervenir avec l'Association Léo Lagrange pour reprendre les modifications
- Fixation des tarifs de facturation des photocopies aux gestionnaires des animations extra et péri scolaires.

ECONOMIE – BATIMENTS

Délibération :

Mise en place d'une commission pour Délégation de Service Public, suite à appel à candidature fait lors du dernier Conseil de Communauté ; elle est composée de 5 titulaires et 5 suppléants.

La DSP liant la Communauté de Communes à Odésia, pour la gestion du centre de vacances des Crozats s'achève fin octobre 2016. Un conseil juridique travaille sur l'avenir et aidera la Communauté de Communes à mettre en place la convention qui conviendra le mieux, avec le futur délégataire (DSP, affermage, etc.).

Aucun investissement ne sera prévu sur le futur contrat.

Le vice-président en charge du dossier informe que la situation financière d'Odésia s'améliore.

SPANC – ENVIRONNEMENT

Le Vice-Président propose l'aide à la mise en place d'un marché groupé pour remettre à jour les plans de zonage assainissement et la mise à enquête publique. La date butoir du 31 janvier est fixée pour toutes les communes volontaires.

L'enquête publique, indispensable pour valider les plans de zonage, permettra également aux propriétaires, sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau, pour la mise aux normes de leur installation.